

Rapport annuel **2016**

# AXA AEDIFICANDI

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## AU 30 DECEMBRE 2016

**Président du Conseil d'administration**

*Monsieur Jean-Louis LAFORGE*

---

### **Administrateurs**

**AXA France Assurance**

*représentée par*

*Madame Danika MATHERON*

**AXA France Vie**

*représentée par*

*Monsieur Denis COHEN-BENGIO*

**AXA Investment Managers**

*représentée par*

*Monsieur Geoffroy REISS*

*Madame Isabelle de GAVOTY*

**Secrétaire du Conseil**

*Madame Virginie JOB*

---

### **Direction Générale**

**Directeur Général**

*Monsieur Frédéric TEMPEL*

---

### **Contrôle externe**

**Commissaire aux comptes titulaire**

*PricewaterhouseCoopers Audit*

---

# SOMMAIRE

---

## **Rapport du Conseil d'administration**

*présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2017*

---

### **Annexes**

*Tableaux des acquisitions et prêts/emprunts de titres et OTC*

*Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV durant l'exercice*

*Le Règlement SFTR*

## **Bilan au 30/12/16 et au 31/12/15**

*Actif*

*Passif*

## **Hors-bilan au 30/12/16 et au 31/12/15**

## **Compte de résultat**

*au 30/12/16 et au 31/12/15*

---

### **Annexes**

*Règles et méthodes comptables au 30 décembre 2016*

*Evolution de l'actif net de l'OPCVM*

*Compléments d'information au 30 décembre 2016*

---

## **Rapport général et rapport spécial**

*du Commissaire aux comptes*

---

## **Résolutions**

---



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en vue de vous présenter le rapport d'activité du dernier exercice de la SICAV AXA AEDIFICANDI (« SICAV ») et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux arrêtés au 30 décembre 2016, ainsi que le projet d'affectation des sommes distribuables conformément à la loi et aux statuts.

## Conjoncture économique et financière : Bilan 2016

L'année 2016 a surtout été marquée par des événements politiques : le vote du Brexit, l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis et le rejet par référendum de la réforme constitutionnelle en Italie. La normalisation de la politique monétaire s'est amorcée aux Etats-Unis, alors que la Banque centrale européenne (BCE), la Banque du Japon (BoJ) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont continué, voire étendu, leur politique d'assouplissement quantitatif.

Aux Etats-Unis, la croissance économique était modeste en 2016, autour de +1,6% contre +2,6% en 2015. Les moteurs principaux de l'expansion ont été la consommation des ménages et une balance commerciale positive, alors que l'investissement privé demeurait déprimé. Le marché du travail a poursuivi sa normalisation en enregistrant un chômage à +4,6% en fin d'année versus +5,0% à la fin 2015. L'amélioration de l'emploi combinée au regain de l'inflation (autour de +1,2% en 2016 après +0,1% en 2015) ont poussé la Réserve fédérale (Fed) à augmenter ses taux, les faisant passer dans une fourchette

de +0,5% à +0,75%. L'élection inattendue du candidat républicain Donald Trump à la Maison Blanche n'a que temporairement inquiété les marchés, même si les incertitudes demeurent élevées concernant l'ampleur du stimulus budgétaire et les mesures protectionnistes qu'il décidera de mettre en place.

En Europe et contrairement aux attentes, le Royaume-Uni a choisi de quitter l'Union Européenne, menant à la démission de David Cameron, remplacé par Theresa May. Sous réserve de l'approbation du Parlement, le déclenchement de l'article 50 du traité de Lisbonne est prévu d'ici fin mars 2017. La BoE a initié un large programme d'assouplissement monétaire comprenant notamment une baisse de 0,25 points de base du taux principal, un programme d'achat de dette publique de 60 Mds £ et un programme d'achat de crédit d'entreprises de 10 Mds £.

Au sein de la zone euro, la croissance économique est stable autour de +1,6% en 2016 (contre +1,9% en 2015). Les éléments moteurs ont été la consommation et l'investissement, soutenus par un regain de confiance et des taux d'intérêt faibles. Le marché du travail continue de s'améliorer lentement, le taux de chômage

passant de +10,4% fin 2015 à +9,7% fin 2016. L'inflation a de nouveau déçu, restant proche de zéro (+0,2% en moyenne sur 2016), du fait des faibles prix de l'énergie, l'inflation sous-jacente restant stable autour de +0,9%. La BCE a continué d'implémenter une politique accommodante, abaissant ses taux en mars et décidant d'une extension du programme d'achat d'actifs en termes de champ (en incluant la dette d'entreprises dans les achats d'actifs) et dans le temps (jusqu'en décembre 2017). En Italie, le rejet par référendum de la réforme constitutionnelle a conduit à la démission du Premier ministre Matteo Renzi. Bien que la coalition existante soit parvenue à rapidement reformer un gouvernement, la perspective de nouvelles élections ainsi que les difficultés rencontrées par le secteur bancaire italien continuent d'inquiéter les marchés.

La croissance japonaise est restée modeste en 2016 (+1,0% en 2016 contre +1,2% en 2015), principalement aidée par un stimulus budgétaire important, tandis que la consommation privée peine toujours à rebondir. Alors que l'inflation reste très faible, autour de -0,1% en 2016, la BoJ est passée à un objectif de contrôle de la courbe des taux.

L'incertitude concernant les possibles mesures protectionnistes de Donald Trump a pesé sur les devises de certains pays émergents, en particulier le Mexique, dont la banque centrale a relevé ses taux à deux reprises. Par ailleurs, l'économie chinoise a continué de légèrement décélérer en 2016 (+6,6% contre +6,9% en 2015). Au Brésil, après une procédure controversée, le Sénat a voté la destitution de la Présidente Dilma Rousseff pour maquillage des comptes publics. En Turquie, la tentative déjouée de coup d'Etat et le durcissement de la politique de Recep Tayyip Erdogan augmentent les risques d'instabilité politique dans la région.

### **Evolution des marchés**

Dans ce contexte, en 2016, les marchés actions affichent des performances hétérogènes selon les zones et globalement bonnes avec une hausse de 9% pour l'indice global. Les Etats-Unis tirent le mieux leur épingle du jeu avec une hausse de 10,9%, de même que le Royaume-Uni +19,2% qui bénéficie de la faiblesse de la livre sterling et le

Canada +20,3% qui tire profit de la hausse des matières premières. A contrario, le Japon (-0,7%) et la Suisse (-3,4%) affichent de médiocres performances. Le marché actions zone euro affiche une performance moyenne de 4,3% tirée par la France (+8%) et l'Allemagne (5,8%) tandis que l'Espagne (+1,9%) et l'Italie (-7,8%) restent en retrait (indices MSCI, dividendes réinvestis en devises locales). La zone Pacifique hors Japon progresse de +11,1% en Euro et les pays émergents de +14,5% en Euro. Sur l'année 2016, les meilleures performances sectorielles proviennent de l'énergie, des matériaux, de la technologie et des valeurs industrielles et financières tandis que le secteur de la santé, les valeurs de consommation de base et durable, le secteur des télécommunications et les services aux collectivités affichent les plus mauvaises performances (indice MSCI World).

Enfin, les petites capitalisations affichent des performances légèrement inférieures à celles des grandes capitalisations, ainsi l'indice MSCI Europe Small Caps en Euro progresse de +0,9% contre +2,6% pour l'indice MSCI Europe.

Jusqu'à l'automne 2016, les marchés de taux ont bénéficié des politiques monétaires ultra accommodantes et des anticipations d'inflation faibles. L'augmentation de l'aversion au risque en fin de premier semestre a conduit les taux d'intérêt sur de nouveaux plus bas début juillet 2016 : +1,32% sur le 10 ans américain et -0,21% sur le 10 ans allemand. Au dernier trimestre, la hausse des anticipations d'inflation, les inflexions des politiques monétaires des banques centrales et l'élection de Donald Trump ont provoqué une hausse des taux généralisée. Globalement sur l'exercice 2016, les taux à 10 ans sont en légère hausse aux Etats-Unis + 0,17% à 2,44% et en recul en zone euro de -0,42% à +0,21% pour l'Allemagne. Les écarts de taux entre pays « core » et périphériques en zone euro sont stables pour l'Espagne -0,39% à +1,38% mais s'élargissent pour l'Italie +0,22% à +1,82%. Les « spread » sur le marché du crédit européen s'améliorent légèrement sur l'« investment grade » et encore davantage sur le haut rendement. Enfin, les points morts d'inflation sont en hausse sur la période (+2,3% pour l'indice Barclays zone euro toutes maturités).

Sur le front des changes, l'euro s'est déprécié contre la plupart des devises du G10 à l'exception de la couronne suédoise (-4,3%) et de la livre sterling qui recule de 13,5% suite au referendum sur le Brexit en juin 2016. Ainsi le Yen s'apprécie de 6,2%, le dollar canadien de 6,3%, le dollar américain de 3,3% et le franc suisse de 1,6%.

Sur le marché des matières premières, les prix du pétrole sont en hausse significative +55% pour le Brent en dollar. L'once d'or est également en hausse +8,6% en dollar, de même que les métaux industriels ; en revanche les matières premières agricoles et le bétail sont en forte baisse ; globalement l'indice global GSCI Light Energy progresse de 5,7% en dollar sur la période.

### Activité de la SICAV et perspectives

La SICAV a enregistré une baisse de son actif qui s'établit à plus de 552 millions d'euros au 30 décembre 2016 contre 602 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la réduction du nombre d'actions en circulation seulement partiellement compensée par une modeste hausse de leur valeur.

L'année 2016 a été contrastée pour les cours de bourse des sociétés immobilières de la zone Euro en raison des incertitudes créées par le contexte européen et les évolutions hésitantes des politiques monétaires.

Suite au résultat du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union Européenne, il a été observé un mouvement de retrait des investisseurs des fonds d'actions européennes qui a également touché les fonds de foncières européennes.

Les politiques monétaires ont continué d'assurer un environnement de faibles taux d'intérêt. Toutefois la remontée des anticipations d'inflation au dernier trimestre 2016 a fait craindre aux investisseurs un rebond graduel des taux. En bourse, cette évolution s'est traduite par un mouvement de prise de profit sur les titres défensifs et de repositionnement abrupt sur les valeurs cycliques.

Les rendements immobiliers solides et supérieurs aux rendements obligataires ont continué à drainer les flux d'investissement vers le secteur immobilier. Du fait d'un déséquilibre offre-demande, les prix des actifs immobiliers ont été généralement orientés à la hausse.

La plupart des sociétés immobilières ont obtenu une baisse des charges d'intérêt et une hausse des résultats par les refinancements des dettes à des taux plus faibles. Elles ont également poursuivi une politique d'allongement des maturités de leurs dettes.

L'environnement locatif des bureaux s'est inscrit en amélioration dans les pays de la zone Euro où la situation économique connaît un début d'embellie. Cela est particulièrement notable à Madrid et Barcelone où les loyers de bureaux sont en hausse significative sur l'année. Sont à signaler les bonnes performances boursières des foncières de bureaux franciliens aidées par la bonne tenue du marché locatif et l'offre publique d'achat et d'échange initiée par Eurosic sur les titres de la société Foncière de Paris.

De son côté, le secteur du logement Allemand a bénéficié d'une forte progression des loyers et de la hausse de la demande locative notamment du fait des effets positifs des flux migratoires et du faible niveau de chômage. Le mouvement de consolidation entre sociétés foncières allemandes s'est poursuivi en 2016 avec l'offre de rachat de Conwert, spécialiste de l'immobilier résidentiel en Allemagne et en Autriche par le groupe immobilier allemand Vonovia.

Les foncières de commerces continuent à enregistrer des hausses de loyers à périmètre constant malgré les difficultés liées au terrorisme et la concurrence des sites de vente par Internet. En effet les stratégies locatives de renouvellement des enseignes, le développement du commerce éphémère ainsi que l'intégration des boutiques à l'offre disponible par Internet (pour la livraison, l'échange) permettent de conserver la pertinence des centres commerciaux. La croissance du commerce par Internet a également contribué à un accroissement de la demande pour les plateformes logistiques.

De manière générale, les décisions de gestion notables prises au cours de l'exercice écoulé ont été :

La poursuite du renforcement de l'exposition aux logements allemands principalement via des achats de positions sur LEG Immobilien mais aussi sur BUWOG et ADO Properties. En revanche la position détenue sur Grand City Properties a été soldée compte tenu d'une valorisation devenue moins attractive.

L'accroissement de la pondération du secteur de la logistique au travers d'achats des titres Warehouses de Pauw, VIB Vermögen et Argan. A l'inverse le segment des centres commerciaux a été réduit en vendant les lignes Citycon, Altarea, Mercialys et en réduisant les positions sur Deutsche Euroshop.

Le maintien de l'exposition au secteur des bureaux. A noter toutefois, l'arbitrage des titres exposés aux pays périphériques (Merlin Properties, Sponda, Beni Stabili) ou aux localisations plus secondaires (Icade) au profit des sociétés bénéficiant d'un portefeuille prime plus apte à profiter de la hausse des prix (Inmobiliaria Colonial, Terreïs).

L'apport des titres Foncière de Paris et Conwert aux offres d'achat.

#### Perspectives

Le secteur des foncières cotées de la zone Euro achève l'année 2016 sur un bilan solide et offre une perspective favorable pour l'année à venir.

Tout d'abord la plupart des sociétés du secteur ont maintenu une forte discipline financière durant les années passées en maintenant l'endettement à des niveaux conservateurs et en profitant de la période de taux d'intérêt bas pour s'endetter à plus long terme.

Alors qu'il est anticipé un retour progressif à des niveaux d'inflation et de croissance plus élevés, il est ainsi estimé que les profits des sociétés immobilières devraient en profiter et poursuivre leur hausse.

Enfin le niveau actuel de valorisation du secteur et particulièrement son niveau de rendement des

dividendes devraient continuer à le faire apparaître attractif aux yeux des investisseurs.

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

### Sommes distribuables – Affectation

Le compte de résultat fait apparaître un résultat sur opérations financières de 15 322 031,51 € au 30 décembre 2016 en diminution par rapport à celui constaté lors de la clôture de l'exercice précédent.

Après déduction des 8 478 432,24 € prélevés au titre des frais de gestion, le résultat net de l'exercice s'élève à 6 843 599,27 €.

Après prise en compte des – 127 440,92 € figurant au compte de régularisation des revenus de l'exercice, le résultat de l'exercice s'élève à 6 716 158,35 €.

Compte tenu (i) du report à nouveau de l'exercice précédent de 369,53 €, (ii) des plus-values nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 d'un montant de 23 169 879,66 € et (iii) des plus-values nettes antérieures non distribuées d'un montant de 31 776 547,23 €, le total des sommes distribuables s'élève à 61 662 954,77 €.

Conformément à l'article 27 des statuts de la SICAV, nous vous proposons de répartir les sommes à affecter, soit 61 662 954,77 €, ainsi qu'il suit :

■ Distribution	2 428 370,78 €
■ Capitalisation	17 801 099,40 €
- dont 11 158 175,34 € au titre des actions A	
- dont 6 607 302,21 € au titre des actions I	
- dont 35 621,85 € au titre des actions E	
■ Report à nouveau de l'exercice	1 178,53 €
■ Plus et moins-values nettes non distribuées	41 432 306,06 €

Ainsi, pour les actions de distribution et sous réserve de votre approbation, le dividende serait fixé à 3,38 € par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous proposons de fixer au 20 avril 2017, la date de détachement de ce dividende, sa mise en paiement s'effectuerait sans frais à compter du 24 avril 2017.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2013	2014	2015
Nombre d'actions D	707 590,9666	707 793,5470	688 482,4974
Dividende	5,01 €	3,51 €	3,48 €
Dividende éligible à l'abattement	4,51 €	3,51 €	3,48 €
Dividende non éligible à l'abattement	0,50 €	-	-

Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## Composition du Conseil d'administration

### Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Vous trouverez en annexe conformément à l'article L. 225-102-1 al. 4 du Code de commerce la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice écoulé.

## Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux

dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la SICAV au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## Risque global

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de la SICAV est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

## Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS ([www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)) sous la rubrique : «Investissement Responsable».

Conformément aux dispositions de l'article 314-101 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, un rapport dans lequel la société de gestion de portefeuille rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sera annexé à son rapport de gestion et est disponible sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS (<https://www.axa-im.com/fr/responsible-investment/voting>).

## Services d'aide à la décision d'investissement et compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Conformément aux dispositions de l'article 314-75-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, une information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement est disponible sur le site Internet de la société AXA INVESTMENT

MANAGERS PARIS ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)) sous la rubrique "Nos politiques internes".

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 314-82 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est également tenu à disposition des porteurs un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation établi par la société de gestion de portefeuille. Ce rapport est consultable à l'adresse Internet suivante : [www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr) sous la rubrique : «Nos politiques internes».

### Information sur la rémunération

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicables aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.axa-im-international.com/remuneration](http://www.axa-im-international.com/remuneration). Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance - Une Politique globale, validée par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération. Les principes généraux des politiques et pratiques de rémunération sont réexaminés de manière annuelle par AXA IM.

Éléments qualitatifs et quantitatifs - Ces éléments

sont plus amplement communiqués dans le rapport annuel 2016 de la Société de gestion de portefeuille qui sera disponible et transmis sur simple demande à partir de juin 2017 à l'adresse suivante : [client@axa-im.com](mailto:client@axa-im.com).

### Politique d'exécution / de sélection des intermédiaires

La société de gestion de portefeuille a établi un document «Politique d'exécution» présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Conformément aux dispositions de l'article 314-72 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la politique d'exécution des ordres de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS est publiée sur le site Internet ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)) sous la rubrique : «Nos politiques internes».

Par ailleurs et afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA INVESTMENT MANAGERS a défini une procédure de sélection et de suivi de ses intermédiaires et contreparties.

Cette procédure vise à encadrer :

- 1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquels la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS souhaite traiter,
- 2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont règlementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible.

La société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et, en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette

procédure.

### **Informations sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance « ESG »**

Conformément aux dispositions de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la SICAV n'applique pas simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS.

La SICAV n'intègre pas explicitement les critères ESG au niveau de son processus d'investissement, néanmoins, celui-ci est soumis à la politique d'Investissement Responsable d'AXA INVESTMENT MANAGERS qui regroupe essentiellement :

- des exclusions sectorielles concernant : les armes controversées, les dérivés sur matières premières agricoles ainsi que les producteurs d'huile de palme non certifiés RSPO ;
- l'accès à la plateforme RI Search : accès de tous les gérants du groupe AXA INVESTMENT MANAGERS, à la base propriétaire RI Search dans laquelle sont stockées les différentes analyses et productions ESG réalisées par l'équipe Responsible Investment, ainsi qu'une interface d'empreinte ESG (scores et intensité carbone) pour chaque portefeuille et leur benchmark respectif le cas échéant ;
- l'engagement actionnarial : l'approche du groupe AXA INVESTMENT MANAGERS comprend la mise en place d'une politique de vote ainsi que des actions de dialogue avec les entreprises dans lesquelles investissent les portefeuilles d'investissement gérés par les entités d'AXA INVESTMENT MANAGERS sur des sujets sensibles relatifs aux facteurs ESG. Cette approche d'engagement se fait au niveau d'AXA INVESTMENT MANAGERS et bénéficie à tous les portefeuilles gérés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS.

Des précisions supplémentaires concernant l'Investissement Responsable sont également disponibles sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS ([www.axa-im.com/fr/](http://www.axa-im.com/fr/)

responsible-investment).

### **Techniques de gestion efficace et instruments financiers dérivés**

Conformément aux dispositions des articles 27 et 32 de la Position AMF n°2013-06 relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de la SICAV.

### **Données relatives a la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (règlement SFTR)**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR), les données relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres par la SICAV sont annexées au présent rapport.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Conseil d'administration



# Annexes

### Tableaux des acquisitions et prêts/emprunts de titres et OTC

<b>Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)</b>	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Monétaire
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	142345,87
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	23344,16
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	-7839,85
Liste des contreparties liées à ces opérations	CREDIT SUISSE SECURITIES LTD LDN

\* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

<b>Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)</b>	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

**Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV durant l'exercice**

<b>M. Jean-Louis LAFORGE</b>	
<i>Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016</i>	
Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
Administrateur	AXA PREMIERE CATEGORIE (SICAV)
Administrateur	AXA PENSION (SICAV)
R.P AXA Investment Managers Paris	AXA OBLIGATIONS EUROPEENNES (SICAV)
R.P AXA Investment Managers Paris	AXA EUROPE OPPORTUNITES (SICAV)
R.P AXA Investment Managers Paris	AGIPI AMBITION (SICAV)
Président du Conseil d'administration	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
Directeur Général	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
Directeur Général	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
Directeur Général	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
Directeur Général	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
Directeur Général	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
Directeur Général Délégué	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS (SA)
Président	AXA IM GLOBAL CREDIT SICAV FUND (SICAV SAS)
	<i>Sociétés étrangères</i>
Administrateur	AXA WORLD FUNDS
Administrateur	AXA WORLD FUNDS II
Administrateur	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant
<i>Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016</i>	
Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
Administrateur	AXA INTERNATIONAL OBLIGATIONS (SICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

**Mme Danika MATHERON***Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016*

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
R.P AXA France Assurance	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016*

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
	Néant
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

**M. Denis COHEN BENGIO***Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016*

Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
R.P AXA France Assurance	AXA EURO 7-10 (SICAV)
R.P AXA Assurances IARD Mutuelle	AXA VALEURS EURO (SICAV)
R.P AXA Assurances IARD Mutuelle	AXA EUROPE ACTIONS (SICAV)
R.P AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P AXA France VIE	AXA EUROPE SMALL CAP (SICAV)
R.P AXA France VIE	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
R.P AXA France VIE	AXA OBLIGATIONS EUROPEENNES (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)

R.P AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)
R.P AXA France VIE	AGIPI CONVICTIONS (SICAV)
Administrateur	AXA SELECTIV' IMMO (SPPICAV)
Membre du Conseil de surveillance	AXA SELECTIV' IMMOSERVICE (SPPICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
Administrateur	AXA WORLD FUNDS (SICAV LUX)
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
R.P AXA France VIE	NEUFLIZE ALLOCATION GLOBALE (SICAV)
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant
<i>Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016</i>	
Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
	Néant
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

### **M. Geoffroy REISS**

<i>Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016</i>	
Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
R.P AXA Investment Managers	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
R.P AXA Investment Managers	AXA EUROPE SMALL CAP (SICAV)
R.P AXA Investment Managers Paris	AXA FRANCE SMALL CAP (SICAV)
R.P AXA Investment Managers	AXA EUROPE OPPORTUNITES (SICAV)
Administrateur	AXA VALEURS EURO (SICAV)
R.P AXA Investment Managers	AXA FRANCE ACTIONS (SICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
Administrateur	AXA FRAMLINGTON INVESTMENT MANAGEMENT Ltd
	Entités extérieures au Groupe AXA

	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant
<i>Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016</i>	
	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
	Néant
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

**Mme Isabelle de GAVOTY**

*Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016*

Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
Président du conseil d'administration	AXA EUROPE SMALL CAP (SICAV)
Directeur Général	AXA FRANCE ACTIONS (SICAV)
R.P. d'AXA INVESTMENT MANAGERS	AXA VALEURS EURO (SICAV)
Administrateur	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016*

Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
	Néant
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>

	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

### **Frédéric TEMPEL**

#### *Mandats et fonctions exercés au 30 décembre 2016*

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
Directeur Général	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

#### *Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2016*

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	<i>Sociétés françaises</i>
	Néant
	<i>Sociétés étrangères</i>
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	<i>Entités françaises</i>
	Néant
	<i>Entités étrangères</i>
	Néant

**AXA AEDIFICANDI**

**Securities Financing Transactions Regulation**

**30/12/2016**

**EUR**

**Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	131 377,02				
% de l'actif net total	0,02				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	131 377,02				
% des actifs pouvant être prêtés	0,02				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)**

1. Nom	FRANCE EMPR.D'ETAT
Volume des garanties reçues	142 469,70
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom	CREDIT SUISSE SECURITIES LTD.LDN				
Montant	127 922,68				
Domicile	ROYAUME UNI				
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Type et qualité des garanties (collatéral), en valeur absolue et sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
<b>Liquidités</b>					
<b>Instruments de dette</b>	142 469,70				
Notation de bonne qualité	100,00				
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Actions</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Parts de fonds</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
EURO	142 469,70				
Pays de l'émetteur de la garantie					
FRANCE	142 469,70				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Échéance de la garantie, en valeur absolue et sans compensation, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an	142 469,70				
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour	127 922,68				
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	127 922,68				
Trois parties					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

- La compensation des contrats financiers listés détenus par le portefeuille est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et non éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée de manière bilatérale avec les contreparties des transactions
- La compensation des opérations efficaces de portefeuilles est réalisée par un tiers aux transactions dans le cadre d'un contrat tri-partite de collatéral management.

## Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	100,00	0,00
Montant utilisé (%)		0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

L'OPC respecte les contraintes définies dans la position AMF n° 2013-06 relative aux fonds cotés et autres question liées aux OPCVM.

Les garanties financières reçues en espèces sont donc uniquement :

- placées en dépôt auprès d'entités prescrites à l'article 50, point f), de la directive OPCVM;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Les garanties financières reçues en titres ne sont pas réutilisées.

La rémunération estimée issue de la réutilisation des garanties de l'OPC est donc proche du taux monétaire de référence.

## Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	BPSS
Montant conservé	142 469,70

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé

En % de toutes les garanties versées

Comptes séparés

Comptes groupés

Autres comptes


Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur les revenus ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant	15 504,31				
	en % du revenus	66,42				
Gestionnaire	Montant					
	en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant	7 839,85				
	en % du revenus	33,58				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur les coûts ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant					
Gestionnaire	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Bilan actif au 30/12/2016 en EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>553 222 029,04</b>	<b>605 316 950,29</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>524 903 578,25</b>	<b>566 132 608,43</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	524 903 578,25	566 132 608,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>142 345,87</b>	<b>1 667 946,01</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	142 345,87	1 667 946,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>28 044 713,22</b>	<b>36 031 388,16</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 044 713,22	36 031 388,16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>131 391,70</b>	<b>1 485 007,69</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	131 391,70	1 485 007,69
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>175 100,37</b>	<b>44 565,72</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>175 100,37</b>	<b>44 565,72</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>5 159,05</b>
<b>Liquidités</b>	<b>0,00</b>	<b>5 159,05</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>553 397 129,41</b>	<b>605 366 675,06</b>

## Bilan passif au 30/12/2016 en EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	490 654 517,25	536 319 959,11
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	31 776 547,23	14 362 663,12
<b>Report à nouveau (a)</b>	369,53	3 302,92
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	23 169 879,66	44 197 379,36
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	6 716 158,35	8 080 774,97
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>552 317 472,02</b>	<b>602 964 079,48</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>142 345,87</b>	<b>1 667 946,01</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>142 345,87</b>	<b>1 667 946,01</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	142 345,87	1 667 946,01
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>708 165,10</b>	<b>734 649,57</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>708 165,10</b>	<b>734 649,57</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>229 146,42</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>229 146,42</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>553 397 129,41</b>	<b>605 366 675,06</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-bilan au 30/12/2016 en EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Operations de couverture</b>		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Compte de résultat au 30/12/2016 en EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	15 307 375,92	15 657 303,83
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	23 344,16	191 718,64
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>15 330 720,08</b>	<b>15 849 022,47</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 839,85	64 530,43
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	848,72	544,66
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 688,57</b>	<b>65 075,09</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>15 322 031,51</b>	<b>15 783 947,38</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	8 478 432,24	7 962 675,17
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>6 843 599,27</b>	<b>7 821 272,21</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-127 440,92	259 502,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>6 716 158,35</b>	<b>8 080 774,97</b>

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'euro .

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives.

Événement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant

#### 1. Méthode de valorisation

Les méthodes de valorisation décrites ci-dessous concernent l'intégralité des produits autorisés pour un OPC. Ceci n'implique pas pour autant que tous ces instruments soient utilisés dans la gestion de ce fonds. Le prospectus décrit les instruments autorisés pour ce fonds.

En règle générale, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion (si FCP) ou du Conseil (si SICAV).

##### 1.1. Instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Valeurs négociées dans la zone Amérique : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publiées à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché provenant d'un fournisseur de données éligible et classé par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Le calcul du prix pied de coupon est réalisé selon la méthode Bloomberg.
- Bon du Trésor à intérêts annuels (BTAN), bon du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF) et billets de trésorerie (T-bills) :

- Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

En présence d'une forte variation des marchés, la méthode linéaire est abandonnée et les instruments sont valorisés selon la méthode réservée aux BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieure à trois mois.

- Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieur à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient supérieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués à leur valeur de marché provenant d'un fournisseur de données éligible et classé par ordre de priorité (sources : BGN, Bloomberg).

## 1.2. Parts ou actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée (Base GECO). Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

## 1.3. Titres de Créance Négociable

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

En cas d'événement de crédit affectant le crédit de l'émetteur, la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'EUR, courbe de swap EONIA (méthode OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode OIS)

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

## 1.4. Instruments de titrisation

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur une base hebdomadaire au moyen d'un cours d'évaluation à la valeur du marché basé sur un prix médian calculé à partir de tous les prix bid provenant des fournisseurs de données éligibles.
- Obligations adossées à des actifs (CDO) : les CDO sont valorisés mensuellement au prix bid provenant d'établissements bancaires arrangeurs, de « Lead Manager » ou des contreparties engagées.

## 1.5. Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres

- Prêts/Emprunts de titres
  - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions
  - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

## 1.6. Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé

Ces titres sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion (si FCP) ou du Conseil (si SICAV) à leur valeur probable de négociation.

## 1.7. Instruments financiers à terme

- Contrats Futures :

La valorisation est effectuée sur la base du cours de compensation (ou dernier cours) du jour de valorisation.

Les contrats sont portés pour leur valeur de marché déterminée d'après les principes ci-dessus en engagements hors bilan et dans les tableaux d'exposition aux risques. Les opérations à terme conditionnelles (options) sont traduites en équivalent sous-jacent en engagement hors bilan et dans les tableaux d'exposition aux risques.

- Produits dérivés de gré à gré (hors gestion monétaire) :

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

- Produits dérivés de gré à gré (gestion monétaire) :
  - Swap de taux de maturité inférieure à trois mois :

Les swaps de maturité inférieure à trois mois à la date de départ du swap ou à la date de calcul de la valeur liquidative sont valorisés de façon linéaire.

Dans le cas où le swap n'est pas adossé à un actif spécifique et en présence d'une forte variation des taux d'intérêt, la méthode linéaire est abandonnée et le swap est valorisé selon la méthode réservée aux swaps de taux de maturité supérieure à trois mois.

- Swap de taux de maturité supérieure à trois mois :
  - Swap de taux contre EONIA, Fed Funds ou SONIA :

Ces instruments sont valorisés selon la méthode du coût de retournement.

A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché.

L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

Lorsque la maturité résiduelle du swap devient inférieure à trois mois, la méthode de linéarisation est appliquée.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ces instruments sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

- Evaluation des swaps dans le tableau des engagements hors bilan :

L'engagement hors-bilan des swaps correspond au nominal.

- Contract for difference (CFD) :

Les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.

- Dérivés sur événement de crédit (CDS) :

Les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).

- Changes à terme (Forex Forwards) :

Les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :

- La valeur nominale de l'instrument
- Le prix d'exercice de l'instrument,
- Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
- Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
- Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

- Autres instruments

- Les titres complexes sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Produits synthétiques : les titres libellés en devises et couverts par un contrat d'échange devise contre euro, qu'ils soient ou non conclus avec une seule et même contrepartie, sont analysés comme des produits synthétiques dans la mesure où ils répondent aux conditions suivantes : le contrat d'échange est conclu de façon simultanée à l'acquisition du titre et porte sur un même montant et une même échéance. Dans ce cas, par analogie avec la possibilité offerte par la réglementation, il n'est pas procédé à un enregistrement distinct du titre en devises et du contrat d'échange qui y est associé, mais à une comptabilisation globale en euro du produit synthétique. Ils font l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange, dans le cadre des modalités contractuelles.

## 2. Méthode de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In / First Out », soit « premier entré / premier sorti ») est utilisée.

### 3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Actions de Capitalisation :

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

#### Actions de Distribution :

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

- le résultat net est intégralement distribué, aux arrondis près,
- les plus-values nettes réalisées peuvent être sur proposition du conseil d'administration partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision du conseil d'administration et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

### 4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
  - Frais de gestion : frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
    - Actions de la catégorie « A » :  
Le taux maximum des frais de gestion est de 2,39 % de l'actif net (OPC inclus).
    - Actions de la catégorie « I » :  
Le taux maximum des frais de gestion est de 1 % de l'actif net (OPC inclus).
    - Actions de la catégorie « E » :  
Le taux maximum des frais de gestion est de 2,39 % de l'actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :

- Néant
- Commission de mouvement / Dépositaire :
  - Prélèvement sur chaque transaction 50 € TTC maximum
- Commission de surperformance :
  - Néant
- Rétrocession de frais de gestion :
  - Néant
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Épargne Salariale :
  - Non applicable

Le fonds a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 43 037,48 euros liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source payées sur les dividendes perçus de sociétés étrangères. Une créance a été comptabilisée dans le fonds à due concurrence compte tenu d'un engagement accordé par la société de gestion. Si les montants recouverts à l'issue de ces réclamations étaient inférieurs au montant des frais engagés, la société de gestion indemniserait le fonds à hauteur des frais supportés.

## 5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

## 6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

<b>Tableau de concordance des actions</b>			
<b>Nom du fonds :</b>	<b>AXA AEDIFICANDI</b>		
<b>Code portefeuille :</b>	<b>AVIO</b>		
<b>Code ISIN</b>	<b>Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID</b>	<b>Affectation des résultats</b>	<b>Actions présentées dans l'inventaire</b>
FR0010792457	E	Capitalisation	C1
FR0010201897	I	Capitalisation	IC
FR0000172041	A	Capitalisation	RC
FR0000170193	A	Distribution	RD

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>602 964 079,48</b>	<b>468 699 171,88</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	227 259 099,63	245 364 393,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-273 560 574,18	-181 452 957,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	29 555 423,41	44 468 432,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 289 813,91	-2 858 096,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-531 445,13	-519 034,56
Différences de change	-973 769,05	776 211,38
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-32 527 281,58	23 096 263,12
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>80 638 080,35</i>	<i>113 165 361,93</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>113 165 361,93</i>	<i>90 069 098,81</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 421 845,92	-2 431 577,18
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 843 599,27	7 821 272,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>552 317 472,02</b>	<b>602 964 079,48</b>

\* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe nego. sur un marché regl. ou assimilé	142 345,87	0,03
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>142 345,87</b>	<b>0,03</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>142 345,87</b>	<b>0,03</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Operations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Operations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors Bilan</b>		
<b>Operations de couverture</b>		
<b>TOTAL Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
<b>TOTAL Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Hors Bilan</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	142 345,87	0,03						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	142 345,87	0,03						
Comptes financiers							229 146,42	0,04
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							142 345,87	0,03		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres							142 345,87	0,03		
Comptes financiers	229 146,42	0,04								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	2 013 823,81	0,36						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	30/12/2016
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	132 000,00
Autres créances	43 100,37
<b>Total des créances</b>	<b>175 100,37</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	-705 713,94
Autres Dettes	-2 451,16
<b>Total des dettes</b>	<b>-708 165,10</b>
<b>Total dettes et créances</b>	<b>-533 064,73</b>

### 3.6. Capitaux propres

#### MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
<b>C1</b>		
Actions ou parts émises durant l'exercice	3 919,8561	1 822 028,06
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-4 224,9796	-1 786 053,88

	En parts	En montant
<b>IC</b>	AXA AEDIFICANDI I 'C'	
Actions ou parts émises durant l'exercice	130 813,0339	66 207 219,39
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-302 003,7898	-140 801 683,58

	En parts	En montant
<b>RC</b>	AXA AEDIFICANDI A 'C'	
Actions ou parts émises durant l'exercice	285 581,1398	130 781 287,65
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-250 319,6878	-112 159 533,56

	En parts	En montant
<b>RD</b>	AXA AEDIFICANDI A 'D'	
Actions ou parts émises durant l'exercice	89 906,9633	28 448 564,53
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-59 936,5678	-18 813 303,16

#### COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>C1</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
<b>IC AXA AEDIFICANDI I 'C'</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	21 401,91
Montant des commissions de souscription perçues	21 401,91
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	21 401,91
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	21 401,91
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
<b>RC AXA AEDIFICANDI A 'C'</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8 337,64
Montant des commissions de souscription perçues	8 337,64
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	8 337,64
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	8 337,64
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
<b>RD AXA AEDIFICANDI A 'D'</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	3 229,21
Montant des commissions de souscription perçues	3 229,21
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	3 229,21
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	3 229,21
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

### 3.7. Frais de gestion

	30/12/2016
<b>C1</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,01
Frais de gestion fixes	25 217,59
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	30/12/2016
<b>IC AXA AEDIFICANDI I 'C'</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Frais de gestion fixes	1 085 556,73
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	30/12/2016
<b>RC AXA AEDIFICANDI A 'C'</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Frais de gestion fixes	3 657 576,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	30/12/2016
<b>RD AXA AEDIFICANDI A 'D'</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Frais de gestion fixes	3 710 081,84
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC</b>			NEANT	
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>			NEANT	

### 3.9. Autres informations

#### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2016
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	30/12/2016
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	28 044 713,22
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	28 044 713,22

### 3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	369,53	3 302,92
Résultat	6 716 158,35	8 080 774,97
<b>Total</b>	<b>6 716 527,88</b>	<b>8 084 077,89</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>C1</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 122,75	6 321,77
<b>Total</b>	<b>5 122,75</b>	<b>6 321,77</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>IC AXA AEDIFICANDI I 'C'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 027 520,13	3 567 240,68
<b>Total</b>	<b>2 027 520,13</b>	<b>3 567 240,68</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>RC AXA AEDIFICANDI A 'C'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 254 335,69	2 114 242,08
<b>Total</b>	<b>2 254 335,69</b>	<b>2 114 242,08</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>RD AXA AEDIFICANDI A 'D'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	2 428 370,78	2 395 919,09
Report à nouveau de l'exercice	1 178,53	354,27
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 429 549,31</b>	<b>2 396 273,36</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	718 452,8929	688 482,4974
Distribution unitaire	3,38	3,48
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>308 854,48</b>	<b>228 443,32</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	31 776 547,23	14 362 663,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice	23 169 879,66	44 197 379,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>54 946 426,89</b>	<b>58 560 042,48</b>

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
<b>C1</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	30 499,10	62 488,76
<b>Total</b>	<b>30 499,10</b>	<b>62 488,76</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
<b>IC AXA AEDIFICANDI I 'C'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 579 782,08	13 897 162,44
<b>Total</b>	<b>4 579 782,08</b>	<b>13 897 162,44</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
<b>RC AXA AEDIFICANDI A 'C'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 903 839,65	14 149 408,41
<b>Total</b>	<b>8 903 839,65</b>	<b>14 149 408,41</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		0
Distribution unitaire		0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2016	31/12/2015
<b>RD AXA AEDIFICANDI A 'D'</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	41 432 306,06	30 450 982,87
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>41 432 306,06</b>	<b>30 450 982,87</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	718 452,8929	688 482,4974
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

### 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
31/12/2012	CI	14 952,20	51,8523	288,36				-2,16
	IC	119 952 513,23	387 601,3573	309,47				0,51
	RC	114 192 803,78	392 556,4478	290,89				-1,58
	RD	174 571 304,31	786 922,3771	221,84		9,47	0,835	-10,74
31/12/2013	CI	51 447,68	165,8523	310,20				14,89
	IC	119 622 189,48	355 165,0986	336,80				19,82
	RC	97 647 758,11	310 914,9311	314,06				16,13
	RD	162 372 256,86	707 590,9666	229,47		5,01	0,25	
31/12/2014	CI	104 660,85	273,9454	382,05				22,94
	IC	143 956 174,26	343 030,6258	419,65				29,47
	RC	127 977 078,27	329 663,4331	388,20				24,54
	RD	196 661 258,50	707 793,5470	277,85		3,51	0,385	
31/12/2015	CI	850 659,90	1 936,3312	439,31				35,53
	IC	190 608 866,42	390 441,8451	488,18				44,72
	RC	193 065 098,82	430 949,7095	447,99				37,73
	RD	218 439 454,34	688 482,4974	317,27		3,48	0,374	
30/12/2016	CI	726 363,16	1 631,2077	445,29				21,83
	IC	109 754 428,78	219 251,0892	500,58				30,12
	RC	212 463 453,33	466 211,1615	455,72				23,92
	RD	229 373 226,75	718 452,8929	319,25		3,38	*	

A compter de l'exercice clos le 31/12/12, la capitalisation unitaire sur sommes distribuables est composée de la capitalisation unitaire sur résultat et de capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes réalisées.

\*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

### 3.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
ADO PROPERTIES SA COMMON STOCK	472 000	15 108 720,00	EUR	2,74
AEDIFICA	80 000	5 686 400,00	EUR	1,03
ALSTRIA OFFICE AG NPV (BR)	1 034 913	12 325 813,83	EUR	2,23
ANF IMMOBILIER	47 681	965 540,25	EUR	0,17
ARGAN EUR2	200 000	5 000 000,00	EUR	0,91
AXIARE PATRIMONIO SOCIMI SA	380 000	5 251 600,00	EUR	0,95
BENI STABILI SPA EUR0.1	11 500 000	6 244 500,00	EUR	1,13
BUWOG GEMEINNUETZIGE WOHNUNG COMMON STOCK	700 000	15 463 000,00	EUR	2,80
CA IMMOBILIEN ANLA NPV	430 000	7 509 950,00	EUR	1,36
DEUTSCHE EUROSHOP NPV	144 189	5 575 788,63	EUR	1,01
DEUTSCHE WOHNEN AG NPV (BR)	1 340 000	39 985 600,00	EUR	7,24
EUROCOMMERCIAL PROP CVA EUR0.5 REP 10 SHS)	523 000	19 133 955,00	EUR	3,46
EUROSIC	40 000	1 448 000,00	EUR	0,26
FONCIERE DES REGIO EUR2	234 000	19 407 960,00	EUR	3,51
FONCIERE LYONNAISE	82 000	4 013 900,00	EUR	0,73
GECINA EUR7.5	160 000	21 032 000,00	EUR	3,81
GREEN REIT PLC COMMON STOCK	7 000 000	9 604 000,00	EUR	1,74
HAMBORNER AG NPV	300 000	2 711 100,00	EUR	0,49
HAMMERSON PLC ORD GBP0.25	300 000	2 013 823,81	GBP	0,36
HIBERNIA REIT PLC REIT EUR.1	960 000	1 181 760,00	EUR	0,21
HISPANIA ACTIVOS INMOBILIARIOS SOCIMI SA	1 140 000	12 762 300,00	EUR	2,31
ICADE EMGP NPV	308 062	20 883 522,98	EUR	3,78
IMMOBILIERE DASSAULT SA	18 000	764 820,00	EUR	0,14
INMOBILIARIA COLONIAL SA COMMON STOCK	2 400 000	15 799 200,00	EUR	2,86
KLEPIERRE EUR4	1 375 000	51 349 375,00	EUR	9,32
LEG IMMOBILIEN AG COMMON STOCK	625 000	46 125 000,00	EUR	8,35
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA REIT EUR1.0	1 700 000	17 561 000,00	EUR	3,18
NSI NV	1 550 000	5 556 750,00	EUR	1,01
PATRIZIA IMMOBILIEN	36 000	568 260,00	EUR	0,10
TERREIS EUR0.10	306 000	10 107 180,00	EUR	1,83
TLG IMMOBILIEN AG COMMON STOCK	550 000	9 845 000,00	EUR	1,78
UNIBAIL RODAMCO	192 500	43 649 375,00	EUR	7,90
VASTNED RETAIL	250 000	9 215 000,00	EUR	1,67
VIB VERMOEGEN	270 000	5 310 900,00	EUR	0,96
VONOVIA SE	830 000	25 651 150,00	EUR	4,64
WAREHOUSES DE PAUW SCA WDP NPV	300 375	25 498 833,75	EUR	4,62
WERELDHAVE NV EUR10	450 000	19 242 000,00	EUR	3,48
XIOR STUDENT HOUSING NV REIT	150 000	5 350 500,00	EUR	0,97
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous)</b>		<b>524 903 578,25</b>		<b>95,04</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile</b>		<b>524 903 578,25</b>		<b>95,04</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees</b>		<b>524 903 578,25</b>		<b>95,04</b>
AXA COURT TERME I	159,09	1 615 503,22	EUR	0,29
AXA WORLD FDS AEDIFICANDI GLO MUTUAL FUND	173 000	26 429 210,00	EUR	4,79
<b>TOTAL OPCVM et equivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>		<b>28 044 713,22</b>		<b>5,08</b>
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>		<b>28 044 713,22</b>		<b>5,08</b>
OAT 3.5% 25/04/20	123 000	142 345,87	EUR	0,03
<b>TOTAL Titre pris en garantie</b>		<b>142 345,87</b>		<b>0,03</b>
<b>INDEMNITES SUR Titres recus en garantie</b>		<b>-142 345,87</b>		<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
ICADE EMGP NPV	1 938	131 377,02	EUR	0,02
<b>TOTAL Pret de titres</b>		<b>131 377,02</b>		<b>0,02</b>
<b>DETTES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>INDEMNITES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>14,68</b>		<b>0,00</b>

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>		131 391,70		0,02
<b>TOTAL Operations contractuelles</b>		131 391,70		0,02

# RAPPORTS

## DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Rapport général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la Société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la Société d'Investissement à Capital Variable AXA AEDIFICANDI, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la Société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société d'Investissement à Capital Variable à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

#### 2 - Justifications de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte présentation dans les notes annexes du changement de réglementation comptable mentionné ci-dessus et des modalités d'application retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 2013  
Le Commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Patrick Sellam

## Rapport spécial

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée  
Générale**

- Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous n'avons été avisés d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

**Conventions déjà approuvées par l'Assemblée  
Générale**

Nous n'avons été avisés d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce au titre des exercices antérieurs.

Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 2013  
Le Commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Patrick Sellam

# RESOLUTIONS

## Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de la SICAV tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 6 716 158,35 €.

En application des dispositions des articles 635.1.5° et 680 du Code général des impôts, Assemblée Générale constate que le capital, tel que défini à l'article L.214-7 alinéa 5 du Code monétaire et financier, d'un montant de 536 319 959,11 €, divisé en 430 949,7095 actions A de capitalisation, en 688 482,4974 actions A de distribution, 390 441,8451 actions I et 1 936,3312 actions E au 31 décembre 2015, s'élève à 490 654 517,25 €, divisé en 466 211,1615 actions A de capitalisation, en 718 452,8929 actions A de distribution, 219 251,0892 actions I et 1 631,2077 actions E au 30 décembre 2016, soit une diminution nette de 45 665 441,86 €.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, constatant que les sommes distribuables de l'exercice, composées de :

■ Résultat de l'exercice	6 716 158,35 €
■ Report à nouveau de l'exercice précédent	369,53 €
■ Plus-values et moins-values nettes de l'exercice	23 169 879,66 €
■ Plus-values et moins-values nettes antérieures non distribuées	31 776 547,23 €

s'élèvent à 61 662 954,77 € décide,

conformément aux dispositions statutaires, de les répartir comme suit :

■ Distribution	2 428 370,78 €
■ Capitalisation	17 801 099,40 €
- dont 11 158 175,34 € au titre des actions A	
- dont 6 607 302,21 € au titre des actions I	
- dont 35 621,85 € au titre des actions E	
■ Report à nouveau de l'exercice	1 178,53 €
■ Plus et moins-values nettes non distribuées	41 432 306,06 €

L'Assemblée Générale décide le détachement, le 20 avril 2017, d'un dividende de 3,38 €, par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La mise en paiement du dividende sera effectuée sans frais, à compter du 24 avril 2017.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2013	2014	2015
Nombre d'actions D	707 590,9666	707 793,5470	688 482,4974
Dividende	5,01 €	3,51 €	3,48 €
Dividende éligible à l'abattement	4,51 €	3,51 €	3,48 €
Dividende non éligible à l'abattement	0,50 €	-	-

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la

lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016.



**AXA AEDIFICANDI**

Société d'Investissement à Capital Variable  
ayant la forme de société anonyme

Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide-92800 Puteaux

Tél. : 01 44 45 70 00 - Fax : 01 44 45 87 21

SIREN 682 035 910 - RCS Nanterre

Société de gestion : AXA Investment Managers Paris - Siège social : Tour Majunga -  
La Défense 9 - 6, place de la Pyramide-92800 Puteaux

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 92008 en date du 7 avril 1992

Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros - SIREN 353 534 506 RCS Nanterre

Dépositaire : BNP-PARIBAS Securities Services - 3, rue d'Antin - 75002 Paris

